

A Monsieur le directeur de la DR TAP
S/c du responsable des ressources humaines

Objet : préavis de grève

Notre organisation syndicale dépose ce jour **un préavis de grève**, d'une durée de 24 heures **pour le lundi 07 mai** de 0h00 à 24h. Ce préavis couvre tous les personnels, fonctionnaires et contractuels, **de la DR TAP** de la Haute Garonne et de l'Ariège ainsi que ceux amenés à les remplacer.

Ces préavis sont motivés par les revendications suivantes:

- Arrêt de l'expérimentation GeRS
- Arrêt des fermetures de bureaux
- Ouverture de négociations pour le rétablissement de la fonction EAR
- 2.3 comme grade de base
- Arrêt de l'utilisation des stagiaires pour remplacer des positions de travail
- Arrêt des suppressions d'emplois et embauche des précaires (CDD, intérimaires, apprentis...)
- Arrêt des réorganisations et ouverture de véritables négociations (Facteurs Guichetiers...)
- Arrêt des fermetures de bureaux en tant que variable d'ajustement du manque d'effectifs.
- Prise en compte du travail réel au-delà des calculs des logiciels (V10 et autres)
- 1 samedi sur 2 au minimum pour tous
- Arrêt des objectifs irréalistes et contraires à l'éthique du service public qui conduisent à la vente forcée à travers la désinformation des usagers (timbres, téléphonie, pilier 4...)
- Un volant permanent à 25% assuré par des postiers-res
- Maintien des 3 tours de congé avec une consultation dans le temps différente pour chaque tour. Chaque tour doit être affiché et connu de tous-tes
- Arrêt du management par le stress et révision de la charge de travail des CoBas.
- Arrêt de la communication infantilisante, débilite et culpabilisante

A Toulouse, le 30 avril 2018
Pour le syndicat sudptt31, Didier DEJEAN



Didier DEJEAN